Publication Officielle



COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 24 février 2018

Présents : Evelyne Bauduin, Micheline Golawski, Laurent Gouillard, Joëlle Dometz-Rigaut, Jacques Liénard, Amélie Raingeval et Joël Wimez

Excusés: Christophe Simpère, Bénédicte Guffroy

1. Obligations sportives et administratives : actualisation de la liste figurant au PV de la réunion du 25 janvier 2018. Seul 1 club a fait parvenir son dossier et 12 clubs n'ont pas daigné répondre.

Les points de pénalité seront intégrés dans le classement des championnats R1F et R2F avant leur officialisation définitive.

Liste des clubs en attente de leur dossier d'obligations :

Lillers FC
HQ Harly Quentin Sports
Gauchy-Grugies Saint Quentin
Le Touquet AC
Leers OS
Gouvieux US
Meru US
Longueau Esc
Albert USO
Abbeville Menchecourt
Hangest en Santerre Us
Nibas Fressenneville

Les clubs qui ne seraient pas en règle avec ces obligations ne pourront participer au championnat de ligue pour la prochaine saison ; ils seront remis au niveau des championnats de district . Il y a donc urgence pour tous les clubs concernés, un courrier de relance va leur être adressé.

2. Mise à jour des calendriers : en raison du retard provoqué par les intempéries, des matchs seront programmés pour certaines équipes le samedi et le lundi de Pâques sans dérogation possible de changement de dates. Les équipes qui ne joueront pas aux dates fixées par le calendrier seront déclarées battues par forfait.

3. Challenge U16 féminin à 8 : la commission prend connaissance et fait le point des difficultés rencontrées pour le premier tour (modification des horaires et de date et pas de représentant du District des Flandres sur les sites de Pérenchies, Lille Louvière et Roubaix).

Il est rappelé que cette compétition est interdite aux joueuses U13F et U17F puisque réservée aux . . U14F ,15F et 16F. Fixation des sites du deuxième tour en rappelant l'obligation de respecter le règlement qui figure sur le site de la LFHF

4. Courriers reçus

- Hangest : pris connaisance, la commission ne peut revenir sur un forfait déclaré
- Gravelines : pris connaissance
- Beauvais : pris connaissance et transmis à la commission d'homologation des terrains
- 5. Appel à candidature pour les finales de coupe : attente de propositions
- **6. révision des règlements des compétitions féminines** : toute proposition est à faire parvenir avant le 15 mars, pour ensuite la transmettre à la commission compétente après avis de la commission de gestion des compétitions féminines
- **7. Prochaine réunion** : le 29 mars 2018 à 18 h au siège de la LFHF avec tirage au sort de la coupe de la Ligue séniors féminines, en présence des clubs concernés. Cette information tient lieu de convocation pour ceux-ci.

La présidente E. Bauduin Le secrétaire de séance J. Liénard